

Compte rendu intersyndical de la journée d'accueil de la nouvelle section 15 (18 septembre 2012)

Isabelle BRAEMS-ABBASPOUR, élu B1, SNCS-FSU, Orsay, isabelle.braems@u-psud.fr tel :
Philippe FALQUE, élu C, SGEN-CFDT, Montpellier, philippe.falque@iemm.univ-montp2.fr
tel :

Abel HAIDOUX, élu C, SNTRS-CGT, Montpellier, abel.haidoux@univ-montp2.fr tel :

Alain LARGETEAU, élu C, UNSA, Bordeaux, largeto@icmcb-bordeaux.cnrs.fr tel :

Vanessa PREVOT, élu B1, SNCS-FSU, Clermont-Ferrand, vanessa.prevot@univ-bpclermont.fr tel :

Matias VELAZQUEZ, élu B1, SNCS-FSU, Bordeaux, matias.velazquez@icmcb-bordeaux.cnrs.fr tel : 05 40 00 27 56

Membres présents : Jean-Luc ADAM, Florence BABONNEAU, Marie-France BARTHE, Isabelle BRAEMS-ABBASPOUR, Dominique CHATAIN, Jean-Marie DUBOIS, Philippe FALQUE, Abel HAIDOUX, Olivier JOUBERT, Mario MAGLIONE, Christine MARTIN, Lionel MONTAGNE, Werner PAULUS, Michel PONS, Vanessa PREVOT, Philippe TAILHADES, Philippe THOMAS, Matias VELAZQUEZ, Philippe VERMAUT.

Elodie VATONNE : assistante de gestion du comité national.

La nouvelle section 15, pour la mandature 2012-2016, était réunie le 18 septembre 2012, au siège du CNRS. La matinée était consacrée à une série d'interventions de la présidence-direction (auditorium en séance plénière), et l'après-midi à la première réunion de la section.

A] Intervention d'Alain Fuchs, président-directeur général du CNRS

Alain Fuchs tient beaucoup au Comité National, qui comporte un nombre considérable d'experts, et considère que l'évaluation par les pairs, de grande valeur, élus et nommés, est irremplaçable. On peut toujours la critiquer ici où là, elle « est comme la démocratie, on n'a jamais trouvé mieux ». Le Comité National comporte également des enseignants-chercheurs, des membres d'autres établissements, publics ou industriels, il ne s'agit donc pas d'un « sous-ensemble du CNRS placé sous l'autorité du CNRS », malgré l'image donnée à l'extérieur, notamment au moment de la création de l'AERES, qui a donné lieu à une offensive anti-Comité National. Pour autant, d'après Alain Fuchs, on ne va pas revenir 5, 6, 7, 8 ans en arrière et supprimer l'AERES, car les choses ont changé. La chimie est très UMRisée. L'AERES a permis d'évaluer des équipes d'accueil, donc il n'y aura pas de vengeance et Alain Fuchs refuse d'adopter un discours revanchard. La présidence-direction du CNRS défend l'idée que l'évaluation des chercheurs doit être couplée à celle des laboratoires. L'AERES sera maintenue et le Comité National sera présent dans les évaluations pour pouvoir coupler évaluation des labos et évaluation des chercheurs. Le Comité National sera très largement partie prenante dans les évaluations de l'AERES, qui elle, devra changer ses procédures et modalités. Les rapports AERES actuels sont lissés selon une procédure opaque, qui ne lui convient pas. Il n'y a rien de choquant à l'existence de l'AERES, sauf qu'elle a tendance à vouloir évaluer tout ce qui bouge.

La mission la plus importante du Comité National est de recruter. Le recrutement, c'est l'avenir, la pérennité de la recherche scientifique en général et du CNRS en particulier. Jusqu'à présent les classements élaborés par les jurys d'admissibilité étaient

de très bonne qualité. Alain Fuchs sait que c'est difficile de sélectionner 2N ou 3N candidats pour N postes. Par conséquent, jusqu'ici, les modifications de classements d'admissibilité effectuées par la direction ont été rares. Dans les jurys d'admission, la règle selon laquelle « on ne refait pas le jury d'admissibilité » a été suivie. Mais, il peut toujours y avoir un beugue, et le jury d'admission reste dans son droit de modifier le classement, même si ça reste très marginal. Le travail du Comité National, c'est d'aller chercher les meilleurs et de les proposer.

En revanche, si le Comité National siège en jurys d'admissibilité, la décision d'affectation relève formellement de la direction. Les candidats font des projets dans les labos mais ils ne sont pas libres d'aller travailler où ils veulent (c'est le CNRS l'employeur). Les lauréats reçoivent deux lettres : une première lettre du président pour les féliciter, une seconde lettre du directeur de l'INC, qui les affecte quelque part. Il ne s'agit jamais d'une décision arbitraire, mais il y a des cas où le directeur de l'INC discute directement avec les lauréats de leur affectation. La raison fondamentale de cette manière de procéder se trouve dans le fait que le CNRS a été confronté à une évolution importante de la recherche et de l'enseignement supérieur, avec des regroupements importants, l'émergence de pôles universitaires visibles, que le CNRS accompagne pour que « ça tienne la route » (cela concerne une vingtaine de sites et va au-delà des Idex). Le mouvement de territorialisation de la recherche est en cours et le CNRS participe à sa gouvernance. La deuxième raison se trouve dans la nécessité de maintenir une cohérence nationale (labos, réseaux d'instruments, stations marines, observatoires, etc.). La présidence-direction milite pour que le CNRS soit partie prenante dans les politiques (de recherche) de site et donc à un moment donné « il faudra bien se mouiller un peu », d'où la nouvelle stratégie du coloriage des postes.

Pour faire évoluer la procédure de recrutement de chercheur de telle manière que le CNRS puisse se donner les moyens d'une politique scientifique sur les grands sites émergents, il y avait deux possibilités : soit faire ce qui se fait dans les universités actuellement, c-à-d un affichage de profil tellement serré qu'on devine le candidat pressenti pour le poste, soit faire un recrutement « complémentaire », c-à-d pas d'affichages mais des coloriages de postes, sur lesquels les présidents de section seront consultés. Si on trouve, sur trois ans, le bon candidat, on le recrute et on contribue ainsi à la politique du CNRS. Si on ne trouve pas le bon candidat, le Comité National pourvoit le poste autrement. Pour que cette stratégie fonctionne, une relation de confiance doit s'instaurer entre les sections et la direction. Alain Fuchs termine en rappelant que les 30% d'étrangers recrutés prouvent l'attractivité du CNRS.

B] Intervention de Joël Bertrand, directeur général délégué à la science

Le laïus de Joël Bertrand a été assez court. Il rappelle que deux missions essentielles du CoNRS sont l'attribution des promotions et les évaluations. Les sections du Comité National ont un devoir vis-à-vis des collègues, qui seront évalués tous les 2.5 ans et pour qui le CoNRS est la première instance légitime, à savoir qu'il ne suffit pas de leur dire « c'est bien, c'est mal », mais qu'un accompagnement est nécessaire. Il faut donc faire un travail de suivi. D'autre part, les membres du Comité National, lorsqu'ils consacrent jusqu'à 25% de leur temps de travail à cette activité, acquièrent une vue d'ensemble de toute la communauté scientifique. Il faut donc en faire profiter les collègues évalués par des conseils utiles. Enfin, les bureaux ont une responsabilité particulière car ils effectuent le travail de désignation des rapporteurs.

Alain Fuchs répond à une question sur le manque de compétences que l'on trouve dans certains cas en rappelant qu'il y a 1000 experts au Comité National et qu'il faut faire preuve d'ouverture scientifique pour « boucher les trous ».
Puis il quitte l'auditorium.

C] Intervention de Michèle Saumon, secrétaire générale du CoNRS

Michèle Saumon explique l'accompagnement du Comité National par le SGCN. Les recrutements de 2013 vont entraîner environ 30000 expertises, ce qui est considérable. Sur 861 mandats à pourvoir, 825 l'ont été. 8 sections ont encore plus de trois sièges non pourvus. On dénombre pour cette mandature 158 membres ayant participé à la précédente mandature. Le taux de féminisation des sections est en progrès (36.6% sur 2008/2012, 41% sur 2012/2016), et « on est dans les clous de la loi Sauvadet ».

D] Intervention de Régis Réau, directeur scientifique de l'Institut de Chimie du CNRS

Régis Réau reprend un powerpoint déjà bien rôdé au cours des interventions à la session de printemps 2012. La plupart des points abordés et informations transmises l'ont déjà été au cours du printemps 2012, aussi les collègues peuvent-ils se référer au compte-rendu intersyndical de la section 15 du printemps 2012, voire de l'automne 2011.

Le CNRS est le seul organisme national et pluridisciplinaire, dont la qualité des recherches se traduit par un grand rayonnement international. La raison tient dans son potentiel humain. Il confirme que la politique de partenariat sur les sites universitaires mise en place depuis deux ans va se poursuivre et reprend le leitmotiv « 10 Instituts=1 seul CNRS ».

En chimie, on dénombre 1655 chercheurs et 3460 enseignants-chercheurs, soit 32% des effectifs fournis par le CNRS, ainsi que 1508 ITA et 1100 IATOS, soit 58% des effectifs fournis par le CNRS. L'INC compte 148 labos (dont 121 UMR) et 10 UMR avec l'industrie. Vision nationale car au niveau de l'INC, il faut organiser les services nationaux, mutualiser, mettre en réseau, définir/soutenir des stratégies nationales. Par exemple, les instruments TGE, les réseaux thématiques (GDR), dont 20 sont actifs et 4 nouveaux vont démarrer en 2012, les réseaux nationaux comme le RS2E, ou encore les actions comme l'action Métallurgie en 2012 (structuration au niveau national).

Concernant la politique de site, la direction joue la complémentarité au niveau des postes, du soutien de base, de la gestion de locaux, des accueils en délégation, en apportant une vision et une stratégie nationales, ce qui se cristallise par des conventions de sites.

La politique scientifique peut se résumer en deux lignes :

- 1) avancement des connaissances dans le cœur de la chimie, à savoir, en synthèse, réactivité, par une compréhension approfondie des mécanismes ;
- 2) veille contre la disparition des disciplines de base (récemment, la thermodynamique et les sciences analytiques).

Elle se traduit par un soutien aux équipes dont les travaux s'inscrivent dans les grandes lignes qui se dégagent de ces deux principes, mais pas seulement : un soutien est également apporté aux équipes excellentes dans leur domaine même lorsque ce domaine se situe hors axes thématiques.

Parmi les grands enjeux on trouve : l'énergie, la santé, l'environnement, les nouvelles technologies, le développement durable, la chimie verte (valorisation de la biomasse)... Le CNRS veut aussi apporter sa contribution aux réponses aux grandes questions : origine de la vie (chiralité, chimie prébiotique), comment la matière devient complexe ?

L'interdisciplinarité au CNRS n'est pas un mot creux : 70% des labos dépendent de plusieurs instituts, 420 chimistes sont affectés dans des labos opérés par d'autres instituts que l'INC, 70 labos soutenus par l'INC sont opérés par d'autres instituts. A cela s'ajoutent des réunions mensuelles inter-instituts et une mission pour l'interdisciplinarité

pilotée par Dominique Massiot, membre de la direction au titre de DAS (directeur-adjoint scientifique).

Concernant les relations sections-INC souhaitées par la direction, Régis Réau rappelle que le recrutement doit sélectionner les meilleurs candidats, et que le candidat est plus important que le projet. On ne recrute pas un projet mais un candidat qui va rester 30-35 ans au CNRS. Les sections étant indépendantes, il n'y a pas de contacts entre la direction de l'INC et les sections pendant les concours. L'affectation des candidats est faite par l'INC (sinon pas de politique scientifique possible). La direction peut exercer son droit lorsqu'un recrutement ne rentre pas dans sa politique locale. Elle veut empêcher les recrutements dans les laboratoires de thèse.

Joël Moreau (DAS) va diligenter une enquête anonyme auprès des nouveaux entrants pour instaurer un suivi de leurs premières années au CNRS (qualité de l'accueil, épanouissement scientifique, projets, ERC ?).

Au sujet de la stratégie de coloriage des postes, Régis Réau constate que le fléchage des postes n'est pas une bonne solution car il y a moins de candidats sur ce type de concours par rapport aux concours non fléchés, les candidats n'ont pas une vue d'ensemble des labos où postuler (d'où un recrutement à la « pêche à la ligne »), et les directeurs d'unité n'ont pas une vision pluri-annuelle des recrutements. La direction veut mettre en place un phasage recrutement-politique scientifique, d'où l'affichage de priorités scientifiques rattachées à plusieurs laboratoires par section.

Pour les recrutements DR2 externes, qui doivent être de très haut niveau et longuement préparés, le projet scientifique est important ainsi que l'environnement (création d'une équipe, locaux alloués, thèses, etc.).

La direction veut mobiliser les sections autour de la participation aux ERC Juniors, car il y a peu de candidatures de chercheurs 6, 7, 8 ans après leur recrutement. En chimie l'an dernier, il y a eu 4 lauréats sur 15 candidats, alors qu'en physique, il y a eu 10 lauréats.

Les médailles de bronze devront être attribuées dans « la dynamique de carrière », lors du passage CR1, ou CR1+1 an, et les médailles d'argent à des collègues de moins de 50 ans.

La liste définitive des lauréats de la PES est établie par une commission composée des 6 présidents de section, de 4 membres de la direction de l'INC et de 2 experts extérieurs. D'après Régis Réau, le taux de pression sur les PES est de 1/3. L'INC a distribué 330 PES en 4 ans, ce qui signifie qu'au moins la moitié des chercheurs ont postulé. [*Note de vos élus : en 4 ans, le montant des PES distribuées correspond à 200 emplois perdus pour le CNRS*]

Les UMR sont les « briques de base » de la recherche et l'élément-clef pour conduire la politique scientifique de l'INC et du CNRS. Leur évaluation doit être globale et par équipe. La direction procède en plusieurs étapes :

- 1) Comité de visite AERES (avec un lobbying de l'INC pour que les membres de la section soient présents dans ces comités) ;
- 2) Avis de pertinence du CoNRS sur l'UMR et ses équipes ;
- 3) Dialogue de la direction de l'INC avec les autres instituts et les partenaires de sites ;
- 4) Réunion de concertation de la direction avec les présidents de section et les présidents de Conseils Scientifiques d'Instituts ;
- 5) Décision du CNRS sur la contractualisation.

Le point 4) est une nouveauté introduite cette année.

La direction veut un dialogue « continu » entre les DAS et les présidents de section, hors période de concours-promotion.

E] 12h15 : « les ressources humaines : une préoccupation transversale » par Emmanuel Rident, directeur-adjoint des ressources humaines du CNRS

La pression sur les postes ouverts au concours est très élevée au CNRS : 1/25. En 2011, 70% des lauréats ont effectué un stage post-doctoral à l'étranger, contre 73% en 2012. En 2011, 29.7% des lauréats sont des étrangers, contre 28.6% en 2012. L'âge moyen de recrutement au CNRS était de 33.3 ans en 2011, 34.6 ans en 2012 (32.1 ans pour les CR2 en 2011, 32.2 ans en 2012/36.9 ans pour les CR1 en 2011, 37.7 ans en 2012). Au concours CR1-DR2 de 2011, 91.9% des lauréats avaient passé leur HDR, tandis que 92.2% en avait fait autant pour le concours 2012. L'âge moyen de passage CR1-DR2 était de 45.8 ans en 2011, de 45.5 ans en 2012.

En 2011 les sections ont émis 25 avis d'alerte et 155 avis réservés. En tout, les 2/3 de ces avis sont devenus favorables après la procédure de suivi post-évaluation.

(12h45 - 14h : déjeuner buffet)

F] 14 h : la nouvelle section 15 se réunit dans la salle Jacques Monod du Comité National

La séance démarre par un tour de table, au cours duquel les membres de la nouvelle section se présentent et déclinent leur spécialité, puis par une présentation d'Elodie Vatonne sur le déroulement de cette première réunion.

Puis elle fait un appel à candidature pour l'élection du Président de section. Jean-Marie Dubois est le seul candidat. La section procède à l'élection du Président de section. Jean-Marie Dubois est élu à la majorité des votants (17 OUI, 1 NON, 1 ABS). Jean-Marie Dubois préside donc la section et la séance.

Un appel à candidat à l'élection comme membre de bureau dans le collège A est fait. Florence Babonneau est seule candidate. Un appel à candidat à l'élection comme membre de bureau dans le collège B est fait. Matias Velazquez est seul candidat. La section procède à l'élection du membre A au bureau. Florence Babonneau est élue à la majorité des votants (17 OUI, 1 NON, 1 ABS). La section procède à l'élection du membre B au bureau. Matias Velazquez est élu à la majorité des votants (19 OUI, 0 NON, 0 ABS).

Le directeur-adjoint scientifique pour les sections 11 et 15, Jean-François Tassin, accompagné de Maryline Guilloux-Viry (chargée de mission auprès de la direction) et de Dominique Raimboux (ingénieure support de l'Institut de Chimie) rejoignent la section pour annoncer les deux membres nommés par la direction au bureau. Isabelle Braems-Abbaspour (membre B) et Philippe Thomas (membre A) sont nommés membres du bureau.

Le bureau étant complet, Jean-Marie Dubois lance l'appel à candidats pour l'élection du secrétaire scientifique. Matias Velazquez est seul candidat. La section procède à l'élection du secrétaire scientifique. Matias Velazquez est élu secrétaire scientifique à la majorité des votants (19 OUI, 0 NON, 0 ABS).

Il faut ensuite élire le membre B2 manquant. Deux candidates ont été cooptées : Isabelle Beurroies, du laboratoire MADIREL, UMR 7246 CNRS/Université d'Aix-Marseille, et Geneviève Thévenin-Foray du laboratoire MATEIS, UMR 5510 INSA-Lyon/Université Claude Bernard Lyon 1. La section procède au vote sur chaque candidate. Isabelle Beurroies recueille 15 OUI, 3 NON, 1 ABS, tandis que Geneviève Thévenin recueille 6 OUI, 9 NON, 4 ABS. Isabelle Beurroies est élue membre de la nouvelle section 15.

Le rôle des élus C joueront dans la section au cours de la mandature 2012-2016 est ensuite discuté. Plusieurs propositions sont adoptées à l'unanimité :

- 1) la section 15 appuiera fortement la présence d'un élu C dans tous les comités AERES pour lesquels elle proposera des noms ;**
- 2) les élus C seront systématiquement présents lors de la lecture des rapports et leur discussion sur l'évaluation des labos et des équipes ;**
- 3) un élu C sera toujours invité à participer aux travaux du bureau : il est convenu que Philippe Falque participe au premier bureau.**

La section aborde ensuite la discussion sur les mots-clefs dont la liste sera rendue publique sur le site ouèbe du CoNRS. Plusieurs modifications vont être apportées à l'ancienne liste. Il est convenu avec Elodie Vatonne, assistante de gestion du comité national, que la discussion se poursuive pendant 8 jours par courriels, qu'un vote soit ensuite effectué début octobre, et que la liste définitive lui soit envoyée par le secrétaire scientifique au plus tard le 10 octobre.

La section aborde ensuite la discussion sur les critères d'évaluation (périodique, avancement de grade, recrutement des chercheurs). Le seul changement apporté à l'ensemble des critères utilisés par l'ancienne section concerne le recrutement des chercheurs, avec l'ajout d'un nouveau critère de potentiel d'évolution du candidat.

Après avoir fini cette discussion, vers 17h15, le bureau se réunit pour préparer la session d'automne, qui aura lieu du 12 au 16 novembre 2012.